



---

**FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME  
ÉQUIPE SENIOR**

**Politiques de sélection**



**MANUEL**



## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>INTRODUCTION</b> .....	2
<b>ORGANISATION ET OPÉRATION</b>	
➤ Comité consultatif de la haute performance (CCHP) .....	3
➤ Comité de ratification des sélections de haute performance CRSHP .....	3
➤ Fédération canadienne d'escrime (FCE) – Bureau national .....	3
<b>PROCÉDURES ET CRITÈRES DE SÉLECTION</b>	
➤ Changements clés par rapport à 2012-2013 .....	4
➤ Programme de haute performance de la FCE .....	4
a) Qualification pour le PHP 2013-2014 – Équipe nationale senior A	
b) Qualification pour le PHP 2013-2014 – Équipe nationale senior B	
c) Procédure de demande d'inscription au PHP	
➤ Politiques de sélection de la FCE .....	7
a) Admissibilité aux sélections	
b) Coupe nord-américaine et compétitions internationales non sanctionnées par la FIE	
c) Compétitions sanctionnées par la FIE (GP, FIE A et compétitions satellites)	
d) Projets de l'équipe nationale	
e) Championnats d'escrime du Commonwealth 2014	
f) Championnats panaméricains seniors 2014 et Championnats du monde seniors 2014	
g) Grand Prix masculin d'épée de Vancouver	
h) Nominations au Programme d'aide aux athlètes (PAA) 2014-2015	
<b>CLASSEMENT DE SÉLECTION DU PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE</b> .....	15
a) Aperçu	
b) Compétitions internationales de sélection du PHP	
c) Grille de points du PHP	
<b>PROGRAMME DES ARMES</b> .....	24



---

## **INTRODUCTION**

Le présent Manuel contient les politiques de sélection qui serviront à sélectionner les athlètes au sein du programme de haute performance (PHP) de la Fédération canadienne d'escrime (FCE) et pour les projets du PHP de la FCE au cours de la saison 2013-2014.

La FCE a comme objectif de concevoir dans son PHP des programmes qui permettront aux athlètes et équipes canadiennes **de remporter des médailles aux Championnats du monde et aux Jeux olympiques sur une base régulière**. Cet objectif est la force motrice qui sous-tend toutes les décisions et orientations prises par le PHP.

Même si nous avons fait tous les efforts possibles pour nous assurer de l'exactitude des renseignements inclus dans le présent document, nous conseillons aux lecteurs de consulter les responsables d'armes (RA) s'ils ont des questions sur un élément quelconque de ce Manuel.

De même, les dates des compétitions internationales de sélection sont exactes à la date de publication du présent Manuel, cependant il se pourrait que les dates des événements changent. Vous devez donc procéder à toutes les vérifications nécessaires avant de faire vos arrangements définitifs de voyage pour des compétitions qui ne font pas partie des projets de l'équipe nationale (PÉN). De plus, les athlètes (et leurs entraîneurs personnels) se doivent de bien connaître les renseignements contenus dans le présent Manuel.

## **MODIFICATIONS AU PRÉSENT MANUEL**

La FCE a fait tous les efforts possibles pour s'assurer que les renseignements contenus dans le présent Manuel demeurent exacts pendant toute la saison, mais si des changements surviennent, par exemple en ce qui concerne les compétitions internationales de sélection, les responsables d'arme (en consultation avec le Comité consultatif de haute performance (CCHP) se réservent le droit d'apporter au présent Manuel les modifications qui, selon eux, sont nécessaires pour garantir la sélection des meilleures équipes possibles aux compétitions de la saison 2013-2014.

Toutes les modifications à ce Manuel seront communiquées directement à tous les membres de l'équipe nationale. La présente clause ne doit pas être utilisée pour justifier des changements après une compétition ou des épreuves de sélection qui faisaient partie de la procédure interne de nomination, à moins qu'elles ne soient liées à des circonstances imprévues.

La présente section a aussi pour objet de permettre d'apporter au présent Manuel les modifications qui pourront s'avérer nécessaires en raison d'erreurs de typographie ou du manque de clarté dans la définition d'un terme ou le libellé d'un paragraphe, et ce, avant que cela n'ait un impact sur les athlètes. Ces modifications visent à éviter les différends au sujet de la signification des modalités du présent Manuel plutôt qu'à permettre de justifier une sélection différente d'athlètes.

De tels changements doivent être raisonnablement justifiables, conformément aux principes fondamentaux de justice naturelle et d'équité procédurale.



## **COMITÉ CONSULTATIF DE HAUTE PERFORMANCE (CCHP)**

Dominique Teisseire	Président du Comité
Jean-Marie Banos	Membre du Comité
Victor Gantsevich	Membre du Comité
À confirmer	Membre du Comité
David Howes	ENT responsable d'arme - épée
Paul ApSimon	ENT responsable d'arme - fleuret
Stéphane Hamel/Benjamin Manano	ENT responsables d'arme - sabre
Caroline Sharp	Directrice exécutive – membre d'office
Monica Peterson	Coordonnatrice HP - membre d'office

## **COMITÉ DE RATIFICATION DES SÉLECTIONS DE HAUTE PERFORMANCE**

Le Comité de ratification des sélections de haute performance approuve les sélections finales. Il s'assurera que la composition définitive de l'équipe canadienne proposée par les responsables d'arme (RA) pour les principaux Championnats respecte les critères publiés dans le présent Manuel. Pour chaque arme, le CRSHP se compose de :

1. la Directrice exécutive (DE);
2. deux (2) ou trois (3) membres du Comité consultatif de haute performance.

### **Le CRSHP se réserve le droit de priver un (e) athlète de la sélection dans les cas suivants :**

1. l'athlète n'a pas participé aux camps d'entraînement obligatoires avant la compétition, conformément aux exigences du PHP. Cependant des exemptions peuvent être demandées à l'avance pour un événement spécifique. Les exemptions seront accordées au cas par cas, après discussion entre la DE et les RA. Toutes les exemptions seront communiquées à tous les responsables d'arme et aux athlètes;
2. l'athlète n'a pas rempli ses obligations telles qu'identifiées dans « l'Entente des athlètes du PHP »;
3. l'athlète n'a pas rempli ses obligations telles qu'identifiées dans le « Code de conduite de la FCE »;
4. l'athlète n'a pas honoré ses dettes auprès de la FCE.

## **FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME – BUREAU NATIONAL**

10 Masterson Drive	Téléphone :	1-647-476-2401
St-Catherines (Ontario)	Courriel :	<a href="mailto:hppc@fencing.ca">hppc@fencing.ca</a>
L2T 3P1 Canada	Site Web :	<a href="http://www.escrime.ca">www.escrime.ca</a>



---

## **CHANGEMENTS CLÉS PAR RAPPORT À 2012-2013**

Il y a deux changements clés pour 2013-2014.

1) Une première cette saison est l'introduction d'équipes nationales A et B, avec des critères de sélection pour chaque équipe basés sur la performance. Les membres de l'équipe A devront se concentrer principalement sur l'atteinte de résultats au niveau HP (Coupes du monde, Grands Prix, Championnats panaméricains et Championnats du monde), tandis que les membres de l'équipe B mettront l'accent sur leur développement en acquérant de l'expérience internationale aux compétitions des NAC et des circuits allemand et français, tout en participant aux Coupes du monde et aux Grands Prix lorsqu'il y a des places disponibles.

2) Les critères de sélection basés sur la performance pour les championnats du monde ont été réintroduits.

La FCE continue de faire des progrès dans l'élaboration de son nouveau plan stratégique pour 2020. Un élément clé de ce plan est le développement d'une nouvelle stratégie de haute performance, qui sera élaborée en 2013-2014 par le CCHP en consultation avec la communauté de haute performance. Toutes les modifications seront mises en œuvre en 2014-2015.

## **PROGRAMME DE HAUTE PERFORMANCE (PHP) DE LA FCE**

La Fédération canadienne d'escrime (FCE) a sélectionné trois (3) responsables d'arme (RA), soit un pour chaque arme : fleuret, sabre et épée. Les responsables d'arme pour l'année 2013-2014 sont :

- Paul ApSimon – Fleuret
- David Howes – Épée
- Stéphane Hamel/Benjamin Manano — Sabre

Les responsables d'arme (RA) de l'équipe nationale sont les leaders reconnus des programmes de l'équipe nationale et travaillent sous la direction du Comité consultatif de haute performance. Chaque RA établit le calendrier de compétitions annuelles, l'horaire des camps d'entraînement et les plans d'utilisation de l'équipe de soutien intégré durant les compétitions pour leur groupe d'arme. Le RA joue un rôle important dans le développement du Manuel des athlètes cadets, juniors et seniors et contribue à la mise en œuvre de tous les programmes de l'équipe nationale pour la période quadriennale. Le RA rassemblera les entraîneurs et formera une « équipe d'entraîneurs » qui travaillera vers un objectif commun, soit la mise en œuvre et le maintien d'un programme d'arme.

Au Programme de haute performance (PHP), il y a deux catégories d'athlètes : l'équipe nationale A et l'équipe nationale B.

Les athlètes de l'équipe nationale A doivent répondre aux attentes du stade *S'entraîner à gagner* du DLTA de la FCE. Les athlètes de la relève seront au stade *S'entraîner à gagner* ou *S'entraîner à la compétition*. Les responsables d'arme travailleront en collaboration avec les entraîneurs personnels pour élaborer un plan annuel d'entraînement et de compétition adapté au niveau de développement de chaque



---

athlète. À défaut de respecter ce plan ou de communiquer vos progrès relativement aux entraînements au responsable d'arme sur une base régulière (tel qu'il a été défini par le responsable d'arme), vous pourrez être exclus du PHP.

Les athlètes de l'équipe nationale A se concentreront principalement sur leur performance aux Coupes du monde seniors, aux Grands Prix et à d'autres compétitions désignées par les responsables d'arme respectifs. En conséquence, les membres de l'équipe nationale A auront la priorité en ce qui concerne l'inscription aux Coupes du monde seniors et aux Grands Prix.

Les membres de l'équipe nationale B travailleront principalement en vue d'acquérir de l'expérience internationale aux Coupes nord-américaines, aux compétitions du circuit allemand et du circuit français, ainsi qu'aux Coupes du monde satellites. Les membres de l'équipe nationale B auront l'autorisation de s'inscrire aux Coupes du monde seniors et aux Grands Prix s'il y a des places disponibles.

Les athlètes qui acceptent de se joindre au PHP de la FCE devront payer des frais d'adhésion de 500 \$. Ces frais permettront d'assurer la coordination du programme.

***a) Qualification pour le PHP de 2013-2014 – Équipe nationale senior A***

Pour être admissible à présenter une demande d'adhésion à l'équipe nationale senior A, un athlète doit respecter l'un des critères suivants présentés par ordre de priorité :

1. être reconnu par Sport Canada comme athlète breveté du Programme d'aide aux athlètes (PAA) pour le cycle de brevets de 2013-2014;
2. avoir représenté le Canada aux Championnats du monde 2013 ou aux Championnats panaméricains seniors de 2013;
3. avoir réussi un classement parmi les 96 premiers (et dans la tranche supérieure de 50 %) à une Coupe du monde ou un Grand Prix senior au cours de la saison 2012-2013;
4. avoir réussi un classement parmi les 16 premiers (et la tranche supérieure de 25 %) à une compétition de division 1 de la Coupe nord-américaine, ou une compétition du circuit français senior ou du circuit allemand senior durant la saison 2012-2013.

Au cours de la saison, les athlètes qui satisfont aux critères suivants seront également invités à se joindre à l'équipe nationale senior A :

1. avoir réussi un classement parmi les 96 premiers (et dans la tranche supérieure de 50 %) à une Coupe du monde ou un Grand Prix senior au cours de la saison 2013-2014;
2. avoir réussi un classement parmi les 16 premiers (et la tranche supérieure de 25 %) à une compétition de division 1 de la Coupe nord-américaine, ou une compétition du circuit français senior ou du circuit allemand senior durant la saison 2013-2014.



### ***b) Qualification pour le PHP de 2013-2014 – Équipe nationale senior B***

Afin d'être admissible à présenter une demande d'adhésion à l'équipe nationale senior B, un athlète doit respecter l'un des critères suivants :

1. avoir représenté le Canada aux Championnats du monde seniors 2012 ou aux Championnats panaméricains seniors de 2012;
2. avoir réussi un classement parmi les 3 premiers à une épreuve senior à n'importe laquelle des compétitions de la Coupe Canada ou des Championnats nationaux durant la saison 2012-2013;
3. avoir réussi un classement parmi les 64 premiers (et la tranche supérieure de 50 %) à une compétition de division 1 de la Coupe nord-américaine, ou une compétition du circuit français senior ou du circuit allemand senior durant la saison 2012-2013;
4. avoir réussi un classement parmi les 64 premiers (et la tranche supérieure de 50 %) aux Championnats du monde juniors 2013 (épreuves individuelles juniors seulement).

Au cours de la saison, les athlètes qui satisfont aux critères suivants seront également invités à se joindre à l'équipe nationale B :

1. avoir réussi un classement parmi les 64 premiers (et la tranche supérieure de 50 %) à une compétition de division 1 de la Coupe nord-américaine, ou une compétition du circuit français senior ou du circuit allemand senior durant la saison 2013-2014;
2. avoir réussi un classement parmi les 3 premiers à une épreuve senior à n'importe laquelle des compétitions de la Coupe Canada ou des Championnats nationaux durant la saison 2013-2014;
3. être classés parmi les 8 premiers au classement national senior de la FCE après la Coupe Canada en décembre 2013. Si deux ou trois tireurs sont à égalité pour la 8<sup>e</sup> place, avec le même total de points, tous les athlètes ex æquo seront sélectionnés pour faire partie de l'équipe nationale B;
4. avoir réussi un classement parmi les 64 premiers (et la tranche supérieure de 50 %) aux Championnats du monde juniors 2014 (épreuves individuelles junior seulement).
5. les RA peuvent inviter d'autres athlètes à se joindre à l'équipe nationale senior B s'ils ont, selon eux, démontré un potentiel de succès futur sur la scène internationale.

### ***c) Procédures de demande d'inscription au PHP***

Pour être admissible au PHP, un athlète doit remplir les critères indiqués ci-dessus et détenir une licence valide de la FCE pour la saison 2013-2014. Pour être accepté au PHP, un escrimeur doit également :

1. acheter une licence de la FIE sur le site Web de la FCE pour la saison 2013-2014;
2. remplir le formulaire d'adhésion au PHP;
3. avoir réglé toutes ses factures auprès de la FCE.

Les athlètes qui ont été acceptés au sein du PHP apparaîtront dans le premier classement de sélection du PHP senior publié après la première Coupe Canada en octobre 2013. Les athlètes qui sont invités au cours de la saison seront ajoutés à la liste au moment de leur acceptation au sein du programme, et tout



---

résultat obtenu préalablement aux compétitions internationales de sélection sera comptabilisé dans le classement de sélection du PHP.

**NOTA :** Le responsable d'arme devra donner l'approbation définitive pour toutes les sélections du PHP. La demande d'un athlète peut être rejetée pour plusieurs raisons, y compris, mais sans s'y limiter :

1. la non-participation à un camp d'entraînement obligatoire durant la saison 2012-2013;
2. le manquement à l'obligation de faire rapport sur ses activités d'entraînement sur une base régulière tel que requis par le responsable d'arme durant la saison 2012-2013;
3. le fait d'avoir violé le code de conduite de la FCE durant la saison 2012-2013.

## **POLITIQUES DE SÉLECTION DE LA FCE**

NOTA : En cas de différend au sujet d'une sélection, les athlètes peuvent se référer à la *Politique d'appels des sélections* affichée sur le site Web de la FCE.

### ***a) Admissibilité aux sélections***

Pour être admissible à la sélection pour n'importe quelle compétition de la FIE ou a un projet de l'équipe nationale, l'athlète doit :

1. avoir une licence en règle de la FCE pour l'année 2013-2014;
2. avoir une licence de la FIE pour 2013-2014, à titre de représentant du Canada;
3. être citoyen canadien ou avoir le statut de résident permanent du Canada;
4. avoir satisfait à tous les critères de sélection publiés pour la compétition en question.

On peut obtenir une licence de la FIE sur le site Web de la FCE.

### ***b) Coupe du Circuit nord-américain (NAC) et compétitions internationales (non sanctionnées par la FIE)***

Sélection : Compétition ouverte aux athlètes canadiens qui ont une licence de la FCE et de la FIE.

La FCE n'effectue aucune sélection pour les épreuves du NAC ou les compétitions qui ne sont pas régies par la FIE. Les tireurs sont responsables de leur inscription à ces compétitions ainsi que de leurs arrangements de voyage, à moins que la compétition en question ne soit identifiée dans le cadre d'un projet de l'équipe nationale (PÉN). Veuillez vérifier les dates, lieux et dates limites d'inscription à ces compétitions sur les sites Web respectifs avant de réserver vos billets d'avion :

NAC – USFA : [www.usfencing.org](http://www.usfencing.org)

Circuit français – FFE : [www.escrime-ffe.fr](http://www.escrime-ffe.fr)

Circuit allemand – DFB : [www.fechten.org](http://www.fechten.org)





Il se pourrait que les organisateurs de ces compétitions imposent des normes supplémentaires de participation (par exemple, licence de la FIE pour les compétitions en France ou en Allemagne, classification « C » de l'USFA pour les épreuves du NAC, ou autre). Par conséquent, tous les athlètes devraient vérifier auprès des organisateurs s'ils sont admissibles à participer à la compétition avant de faire leurs arrangements de voyage. Il est important que les athlètes sachent également qu'ils auront peut-être à payer des frais additionnels (p. ex. payer pour un arbitre s'ils sont plus que 3 inscrits dans une compétition du circuit allemand). Il se pourrait que les RA doivent effectuer des vérifications supplémentaires pour s'assurer que les athlètes ont satisfait à toutes les normes exigées par les organisateurs. Il est donc fortement recommandé de s'inscrire à l'avance pour ces compétitions.

### ***c) Compétitions sanctionnées par la FIE (GP, FIE A et compétitions satellites)***

Inscription aux compétitions de la FIE et aux PÉN.

Seule la FCE peut inscrire les athlètes aux compétitions de la FIE. Par conséquent, toutes les demandes d'inscription à des compétitions de la FIE qui ne font pas partie des PÉN doivent être effectuées conformément aux sections ci-dessous.

**Norme minimale de qualification :** Pour être admissible à participer à une compétition de la FIE organisée à l'extérieur du Canada, les athlètes doivent détenir une licence en règle de la FIE et de la FCE pour la saison en cours.

**Date limite pour les inscriptions :** Trente-cinq (35) jours (soit 5 semaines) avant le premier jour de compétition pour n'importe quelle compétition de la FIE.

**Procédure d'inscription :** Les tireurs doivent remplir le processus de demande en ligne sur le site Web de la FCE sous la rubrique Haute performance avant la date limite d'inscription pour que leur demande de sélection pour une compétition de la FIE soit examinée. Toutefois, le simple fait de soumettre ce formulaire ne garantit pas à l'athlète une place à cette compétition. Les frais d'inscription seront remboursés aux tireurs qui ne font pas partie du PHP s'ils ne sont pas sélectionnés.

**Inscription en retard :** Aucune inscription en retard ne sera acceptée.

**Limites du nombre d'inscrits :** La FCE sélectionnera un maximum de douze (12) tireurs pour la Coupe du monde senior, huit (8) tireurs pour les compétitions du Grand Prix et quatre (4) tireurs pour une compétition satellite. Le quota pour une compétition du Grand Prix organisée au Canada est de 12 tireurs.

**Sélection finale :** Dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date limite, la liste des athlètes sélectionnés pour la compétition sera finalisée. La liste des athlètes sélectionnés sera établie dans l'ordre suivant, avec l'approbation du RA :

- Les inscriptions seront d'abord acceptées pour les membres de l'équipe nationale senior A; la priorité sera établie selon le classement du PHP.



- Les inscriptions seront ensuite acceptées pour les membres de l'équipe nationale senior B; la priorité sera établie selon le classement du PHP.
- Tout autre athlète qui n'est pas membre du PHP peut solliciter l'autorisation de s'inscrire auprès du RA s'il reste encore de la place.

Les résultats qui modifient le classement entre la date de sélection et celle de la compétition n'ont aucun impact sur la sélection. La liste (pour les PÉN uniquement) est transmise par courriel à tous les tireurs (et leurs entraîneurs personnels) qui ont soumis le formulaire de participation, à l'adresse fournie dans le formulaire, ainsi qu'au RA concerné.

**Confirmation de la participation à des compétitions internationales :** Les tireurs doivent confirmer leur participation à une épreuve de la Coupe du monde ou du Grand Prix en répondant dans les soixante-douze (72) heures au courriel de sélection transmis à tous les tireurs sélectionnés. Toute réponse non reçue dans ce délai sera considérée comme un refus.

**Retrait d'une compétition de la FIE :** Les retraits doivent être confirmés à la FCE par courriel à [hppc@fencing.ca](mailto:hppc@fencing.ca) et à [ed@fencing.ca](mailto:ed@fencing.ca) au moins quatorze (14) jours avant le premier jour de compétition. La FCE n'accepte pas de message téléphonique. Les athlètes qui se désistent après la date limite ou qui ne se présentent pas à la compétition écoperont **d'une amende de 1 500 \$, et ils seront suspendus de toute sélection internationale future jusqu'à ce que l'amende soit acquittée.** Cette amende est imposée par la FIE à la FCE et elle sera transmise à l'athlète fautif. Une exception à cette sanction est possible dans le cas où l'athlète doit se retirer à cause d'un cas de « force majeure » comme une blessure ou une maladie qui l'empêche de participer à la compétition en question. Dans ce cas, un certificat médical doit accompagner l'avis de retrait et doit être transmis par courriel en même temps que la demande de retrait, **avant** la compétition.

### Notification

Suivant les confirmations des participations, la liste définitive (pour les PÉN uniquement) sera transmise par courriel à tous les tireurs, à leurs entraîneurs personnels, et aux RA concernés.

**Les athlètes mineurs qui participent à une de ces compétitions doivent être accompagnés par un adulte (parent, entraîneur personnel ou tuteur, comme il sera indiqué dans une lettre qui doit être adressée à la FCE).**

Les athlètes ne doivent pas finaliser leurs arrangements de voyage tant qu'ils n'ont pas reçu le courriel de la FCE confirmant leur inscription à la compétition.

### ***d) Projets de l'équipe nationale (PÉN)***

Pour chaque arme, certaines compétitions internationales de sélection ont également été désignées à titre de PÉN.

Chaque athlète du PHP recevra un survêtement de l'équipe nationale à sa première inscription au PHP de la FCE au cours du cycle quadriennal 2012-2016. Tous les athlètes doivent conserver ce survêtement



---

jusqu'à la fin de la saison 2016 et le porter à tous les PÉN ainsi qu'à toutes les autres sélections au sein de l'équipe nationale. Des frais de 150 \$ seront exigés pour tout remplacement de ce survêtement.

Les athlètes sont responsables de tous les coûts associés aux PÉN, ce qui comprend le transport aérien, le transport au sol, l'hébergement, les repas et les frais d'inscription aux compétitions individuelles.

La FCE facturera les athlètes, et le paiement de toutes les factures devra être effectué **avant** la compétition par le biais du système de paiement en ligne de la FCE, à moins que des arrangements préalables aient été pris avec la FCE. Si l'athlète a trop payé ou dispose d'un crédit auprès de la FCE, la différence sera conservée par la FCE qui l'appliquera en crédit pour les prochains projets. Les soldes créditeurs seront remboursés aux athlètes à la fin de la saison. La FCE transmettra par courriel à chaque athlète des factures et des états de compte indiquant les montants dus pour chaque PÉN.

Les athlètes qui ont des comptes en souffrances ne seront pas admissibles à participer à des compétitions, et les points qu'ils y accumuleront ne compteront pas pour le classement de sélections HP.

La FCE imposera des intérêts de 2,5 % par mois aux montants en souffrance depuis plus de trente (30) jours. En outre, les athlètes du PHP qui doivent de l'argent à la FCE ne seront plus sélectionnés pour les PÉN tant que leur dette n'aura pas été réglée.

**Procédures et critères de sélection pour les projets de l'équipe nationale (PÉN) :** Le RA de l'arme en question effectuera toutes les sélections pour les PÉN en se basant sur les critères suivants :

1. Les dates de sélection et le nombre maximal d'athlètes du PHP qui seront sélectionnés pour chaque PÉN, conformément à la *Politique de sélection des athlètes de haute performance de la FCE*, sont indiqués dans les programmes respectifs des armes, qui seront distribués à tous les athlètes inscrits au PHP pour la saison en cours;
2. En ce qui concerne les PÉN qui comprennent une Coupe du monde par équipes, le RA sélectionnera les athlètes qui participeront à l'épreuve par équipes. Tous les autres athlètes qui font partie du PÉN ne participeront qu'aux épreuves individuelles;
3. Lorsqu'un PÉN se compose de plusieurs compétitions et qu'un nombre inférieur d'athlètes, par rapport aux places disponibles, acceptent d'y participer, le RA pourra sélectionner des athlètes pour une de ces compétitions seulement. Cette sélection ne sera effectuée qu'une fois qu'on aura proposé à tous les athlètes du PHP d'accepter ou de décliner leur sélection pour l'intégralité de ce PÉN. La sélection pour une seule compétition d'un PÉN sera effectuée en fonction du classement senior du PHP de la FCE.

#### **NOTA**

- Nous rappelons aux athlètes brevetés qu'ils doivent participer dans leur intégralité à tous les PÉN pour lesquels ils sont sélectionnés. Tout manquement à cette obligation pourrait inciter le RA à recommander le retrait de l'athlète du PHP et la révocation de son brevet.



- Le RA pourrait exempter les athlètes brevetés qui font encore partie des compétiteurs juniors une de participer à un PÉN ou à une partie d'un PÉN afin de pouvoir se concentrer sur leur préparation en vue du Championnat du monde junior.

#### *e) Championnats d'escrime du Commonwealth 2014*

<b>Date :</b>	10-15 novembre 2014
<b>Lieu :</b>	A déterminer, Ecosse
<b>Date de sélection :</b>	A déterminer – dès que les détails entourant la compétition seront connus
<b>Objectif de performance du PHP de la FCE :</b>	Obtention d'une médaille à chaque épreuve (taux de réussite de 100 %)

#### Critères de sélection

Les critères de sélection seront publiés dès que nous aurons plus de détails sur l'événement.

#### *f) Championnats panaméricains seniors 2014 et Championnats du monde seniors 2014*

##### **Championnats panaméricains seniors 2014**

<b>Date :</b>	1 – 6 juin 2014
<b>Lieu :</b>	San Jose, Costa Rica
<b>Date de sélection :</b>	18 mai 2014
<b>Objectif de performance du PHP de la FCE :</b>	Obtention d'une médaille à chaque épreuve à laquelle le Canada participe (taux de réussite de 100 %) 12 médailles, dont trois (3) d'or

\*La sélection de l'équipe du fleuret masculin va être annoncé après la coupe du monde à la Havane - NTP#4

##### **Championnats du monde seniors 2014**

<b>Date :</b>	15-23 juillet 2014
<b>Lieu :</b>	Kazan, Russia
<b>Date de sélection :</b>	Dans les 5 jours ouvrables suivant la fin des Championnats panaméricains seniors
<b>Objectif de performance du PHP de la FCE :</b>	

#### Critères de sélection

Les athlètes sélectionnés devront concourir aux Championnats panaméricains et aux Championnats du monde (s'ils respectent les normes minimales). Les exemptions seront accordées au cas par cas par le



---

Comité de ratification des sélections de HP dans les circonstances exceptionnelles uniquement (p. ex. blessure, maladie, urgence familiale, etc.).

Pour chaque arme, la sélection pour les deux compétitions se fera comme suit :

Sélection à l'épreuve individuelle (4 athlètes)

1. Les places seront attribuées sur la base du classement de sélection du PHP de la FCE, à condition que les athlètes aient concouru à au moins deux Coupes du monde/Grands Prix seniors et aient rempli l'un des critères suivants durant la saison 2013-2014 :
  - a. un résultat parmi les 96 premiers à une Coupe du monde ou un Grand Prix seniors (doit être dans la tranche supérieure de 75 %);
  - b. un résultat parmi les 64 premiers à une épreuve du circuit allemand ou du circuit français (doit être dans la tranche supérieure de 50 %);
  - c. un résultat parmi les 32 premiers à une épreuve de division 1 du NAC (doit être dans la tranche supérieure de 25 %).

**NOTA :**

- 1. Les athlètes doivent être promus à partir de la ronde de poules afin de répondre aux critères.**
- 2. Le RA peut sélectionner un athlète qui a été blessé pendant une partie de la saison.**

### **Départage des ex æquo**

Si deux (2) ou plusieurs athlètes ont le même total de points, ils seront départagés comme suit :

1. en fonction du total de points aux compétitions internationales du classement de sélection du PHP;

Si l'égalité persiste, ils seront départagés :

2. en fonction du meilleur résultat (en termes de points) aux compétitions internationales de sélection;

Si l'égalité persiste, ils seront départagés :

3. en fonction du meilleur résultat (en termes de classement) à la plus récente compétition internationale de sélection.

Sélection pour l'épreuve par équipe (4 athlètes) :

1. Les athlètes qui, à la date de sélection, sont classés premiers, deuxièmes, troisièmes au classement senior de sélection du PHP de la FCE seront sélectionnés pour l'épreuve par équipe à cette arme, à condition qu'ils aient participé à au moins deux Coupes du monde seniors et qu'ils répondent aux critères de sélection individuelle.
2. Le quatrième athlète sera sélectionné à la discrétion du RA.



---

**NOTA : Le RA peut sélectionner un athlète qui a été blessé pendant une partie de la saison.**

Le Comité de ratification des sélections de HP devra confirmer la recommandation du RA ce qui concerne le quatrième athlète pour l'épreuve par équipe.

La recommandation du RA pour un athlète substitut pour l'épreuve par équipe devra reposer sur les critères suivants :

- le nombre total de points internationaux;
- le nombre total de points nationaux;
- la performance lors des épreuves individuelles et par équipe aux épreuves de la Coupe du monde ou du Grand Prix pendant la saison en cours;
- le respect du programme de l'équipe nationale;
- la discipline sur la piste et hors de la piste;
- la performance lors des précédents Championnats du monde ou Championnats panaméricains seniors;
- l'amélioration en compétition déterminée par le RA.

Le RA compilera ces données dans une grille comparative pour les athlètes classés 4es, 5es, 6es et 7es au classement de sélection senior du PHP de la FCE. Cette grille permettra au RA et au Comité de ratification des sélections de HP de déterminer l'athlète qui convient le mieux au poste de substitut.

**NOTA**

Les sélections sont conditionnelles au respect, par l'athlète sélectionné, du plan d'entraînement et de compétition approuvé par son RA, à la soumission de rapports d'étape conformes aux directives du RA et à la participation aux camps d'entraînement obligatoires avant les Championnats panaméricains seniors et les Championnats du monde seniors. Cependant, il est possible de demander des exemptions à l'avance pour un événement spécifique. Les exemptions éventuelles seront accordées au cas par cas, après discussion entre la DE et le RA.

**Confirmation de l'acceptation de sa place au sein des équipes qui participeront aux Championnats panaméricains seniors et aux Championnats du monde seniors.**

Les tireurs doivent confirmer leur acceptation de faire partie des équipes qui participeront aux Championnats panaméricains seniors et aux Championnats du monde seniors en répondant dans les soixante-douze (72) heures au courriel de sélection transmis à tous les tireurs sélectionnés. Toute réponse non reçue durant ce délai sera considérée comme un refus de la sélection.

**Notification**

Après réception de la confirmation des participations, la liste définitive sera transmise par courriel à tous les tireurs, ainsi qu'à leurs entraîneurs personnels et au RA concerné.



### ***g) Grand Prix masculin d'épée à Vancouver***

En tant que nation hôte du Grand Prix masculin d'épée de 2014 à Vancouver, le Canada peut inscrire 12 athlètes à l'événement. Il est possible d'inscrire des athlètes additionnels en vue de compléter les poules auxquelles il manque des tireurs. La sélection pour cet événement s'effectuera selon les priorités indiquées ci-dessous :

1. Les membres de l'équipe nationale senior A dans l'ordre de classement du PHP;
2. Les membres de l'équipe nationale senior B dans l'ordre de classement du PHP;
3. Toutes les autres places ouvertes aux athlètes canadiens seront offertes sur la base du classement national senior à jour à la date limite d'inscription. Si d'autres places sont disponibles afin de compléter les poules, l'information sera affichée sur le site Web de la FCE aussitôt que possible, avant le début de la compétition.

### ***h) Nominations au Programme d'aide aux athlètes (PAA) pour la saison 2014-2015***

Les critères et le processus du PAA 2014-2015 seront disponibles et seront distribués aux athlètes au plus tard le 30 novembre 2013, conformément aux lignes directrices de Sport Canada.

Veillez noter que le cycle des brevets pour 2014-2015 va du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2015.

### **Politique d'appels des sélections de la FCE**

Veillez consulter les liens suivants pour de plus amples renseignements concernant la *Politique d'appels des sélections* de la FCE :

[http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff\\_appeal\\_policy\\_2011\\_fr.pdf](http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff_appeal_policy_2011_fr.pdf)

[http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff\\_appeal\\_policy\\_2011\\_en.pdf](http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff_appeal_policy_2011_en.pdf)

## **CLASSEMENT DE SÉLECTION DU PHP**

### **Aperçu**

Le classement de sélection du PHP permet d'identifier les athlètes pour les sélections internationales. Il constitue également l'un des critères utilisés pour la nomination des athlètes au PAA et l'établissement des priorités pour ce qui a trait à la nomination des athlètes au PAA. Par conséquent, seuls les athlètes qui ont été acceptés au sein du PHP figureront sur ce classement. Le classement de sélection du PHP



sera remis à zéro au début de chaque saison. Les athlètes seront classés en fonction du total de points qu'ils auront cumulé aux compétitions de la saison 2013-2014 suivantes.

**Tableau 1 – Épée masculine**

<b>Les 2 meilleurs résultats aux 3 Coupes Canada/Championnats nationaux</b>	
Coupe Canada — Est (18-20 octobre 2013)	
Coupe Canada — Ouest (6-8 décembre 2013)	
Championnats nationaux seniors (16-18 mai 2014)	
<b>Le meilleur résultat aux 2 Coupes nord-américaines de division 1</b>	
NAC Cleveland (8-11 novembre 2013)	
NAC Dallas (13-16 décembre 2013)	
<b>4 Coupes du monde</b>	
PÉN no 1 — Legnano, Italie (24-26 janvier 2014)	
PÉN no 2 — Heidenheim, Allemagne (14-16 février 2014)	
PÉN no 2 — Tallin, Estonie (21-23 février 2014)	
PÉN no 3 — Paris, France (2-4 mai 2014)	
<b>Le meilleur résultat aux 3 Grands Prix</b>	
Doha, Qatar (16-17 janvier 2014)	
Vancouver, Canada (22-23 mars 2014) <b>Obligatoire pour tous les membres de l'équipe nationale senior A</b>	
PÉN no 3 — Berne (10-11 mai 2014)	
<b>Championnats panaméricains et Championnats du monde</b>	
Championnats panaméricains 2014	
Championnats du monde 2014	

**NOTA : Nouveauté cette saison**, les points seront accordés aux athlètes qui participent à un match d'élimination directe ou un match pour la médaille de bronze remporté par le Canada à une Coupe du monde par équipe où l'équipe a terminé parmi les 8 premières (et dans la tranche supérieure de 50 %). Les critères de sélection de l'équipe seront annoncés par le RA avant l'événement.



**Tableau 2 – Épée féminine**

<b>Les 2 meilleurs résultats aux 3 Coupes Canada/Championnats nationaux</b>
Coupe Canada — Est (18-20 octobre 2013)
Coupe Canada — Ouest (6-8 décembre 2013)
Championnats nationaux seniors (16-18 mai 2014) <b>(sera supprimé si cela est incompatible avec le PÉN no 3)</b>
<b>Le meilleur résultat aux 2 Coupes nord-américaines de division 1</b>
NAC Cleveland (8-11 novembre 2013)
NAC Dallas (13-16 décembre 2013)
<b>4 Coupes du monde</b>
PÉN no 1 — Leipzig, Allemagne (7-9 février 2014)
PÉN no 2 — St-Maur, France (28 février — 2 mars 2014)
PÉN no 2 — Barcelone, Espagne (7-9 mars 2014)
PÉN no 3 — Rio de Janeiro, Brésil (16-18 mai 2014) <b>(les Championnats nationaux seront enlevés)</b>
<b>Grand Prix</b>
PÉN no 1 — Budapest, Hongrie (1-2 février 2014)
<b>Championnats panaméricains et Championnats du monde</b>
Championnats panaméricains 2014
Championnats du monde 2014

**NOTA : Nouveauté cette saison**, les points seront accordés aux athlètes qui participent à un match d'élimination directe ou un match pour la médaille de bronze remporté par le Canada à une Coupe du monde par équipe où l'équipe a terminé parmi les 8 premières (et dans la tranche supérieure de 50 %). Les critères de sélection de l'équipe seront annoncés par le RA avant l'événement.

**Tableau 3 – Fleuret masculin**

<b>Les 2 meilleurs résultats aux 3 Coupes Canada/Championnats nationaux</b>	
Coupe Canada — Est (18-20 octobre 2013)	
Coupe Canada — Ouest (6-8 décembre 2013)	
Championnats nationaux seniors (16-18 mai 2014)	
<b>Coupes nord-américaines de division 1</b>	
NAC Cleveland (8-11 novembre 2013)	
<b>4 Coupes du monde</b>	
PÉN no 1 — Paris, France (17-19 janvier 2014)	
PÉN no 2 — La Coruna, Espagne (21-23 février 2014)	
PÉN no 3 — Bonn, Allemagne (21-23 mars 2014)	
PÉN no 4 – La Havane, Cuba (23-25 mai 2014)	
<b>Le meilleur résultat aux 4 Coupes du monde et Grand Prix (1 de 4 ci-dessous)</b>	
Saint-Pétersbourg, Russie – Grand Prix (1-2 mars 2014)	
Venise, Italie – Grand Prix (15-16 mars 2014)	
Seoul, Corée – Coupe du monde (25-27 avril 2014)	
Tokyo, Japon – Grand Prix (3-4 mai 2014)	
<b>Championnats panaméricains et Championnats du monde</b>	
Championnats panaméricains 2014	
Championnats du monde 2014	

**Nota : Les membres de l'équipe nationale senior A classés parmi les 7 premiers au fleuret masculin au classement du 17 décembre ont la priorité en ce qui concerne l'inscription aux épreuves de Coupe du monde et de Grand Prix. Les places ouvertes dans le cadre du quota seront accordées aux prochains tireurs admissibles classés.**

**Tableau 4 – Fleuret féminin**



### 3 Coupes Canada/Championnats nationaux

Coupe Canada — Est (18-20 octobre 2013)

Coupe Canada — Ouest (6-8 décembre 2013)

Championnats nationaux seniors (16-18 mai 2014)

### Coupes nord-américaines de division 1

NAC Cleveland (8-11 novembre 2013)

### 4 Coupes du monde

PÉN no 1 – Saint-Petersbourg, Russie (26-28 février 2014)

PÉN no 2a — Tauberbischsheim, Allemagne (14-16 mars 2014)

PÉN no 2b — Turin, Italie (21-23 mars 2014)

PÉN no 3 — Shanghai, Chine (2-4 mai 2014)

### Le meilleur résultat aux 3 Coupes du monde et Grand Prix (1 de 3 ci-dessous)

Gdansk, Pologne – Grand Prix (31 janvier -1 février 2014)

Budapest, Hongrie – Coupe du monde (7-9 février 2014)

Séoul, Corée (26-27 avril 2014)

### Championnats panaméricains et Championnats du monde

Championnats panaméricains 2014

Championnats du monde 2014

**Nota : Les membres de l'équipe nationale senior A classées parmi les 7 premières au fleuret féminin au classement du 17 décembre ont la priorité en ce qui concerne l'inscription aux épreuves de Coupe du monde et de Grand Prix. Les places ouvertes dans le cadre du quota seront accordées aux prochaines athlètes admissibles classées.**



**Tableau 5 – Sabre masculin**

<b>Les 2 meilleurs résultats aux 3 Coupes Canada/Championnats nationaux</b>
Coupe Canada — Est (18-20 octobre 2013)
Coupe Canada — Ouest (6-8 décembre 2013)
Championnats nationaux seniors (16-18 mai 2014)
<b>Coupes nord-américaines de division 1</b>
NAC Cleveland (8-11 novembre 2013)
<b>4 Coupes du monde</b>
PÉN no 1 — Madrid, Espagne (7-9 février 2014)
PÉN no 1 — Padoue, Italie (14-16 février 2014)
PÉN no 2 — Athènes, Grèce (25-27 avril 2014)
PÉN no 3 — Chicago, É.-U. (2-4 mai 2014)
<b>Championnats panaméricains et Championnats du monde</b>
Championnats panaméricains 2014
Championnats du monde 2014

**Nota : Les membres de l'équipe nationale senior A classés parmi les 8 premiers au sabre masculin au classement du 17 décembre ont la priorité en ce qui concerne l'inscription aux épreuves PÉN de Coupe du monde. Les places ouvertes dans le cadre du quota seront accordées aux prochains tireurs admissibles classés.**



**Tableau 6 – Sabre féminin**

<b>Les 2 meilleurs résultats aux 3 Coupes Canada/Championnats nationaux</b>
Coupe Canada — Est (18-20 octobre 2013)
Coupe Canada — Ouest (6-8 décembre 2013)
Championnats nationaux seniors (16-18 mai 2014)
<b>Coupes nord-américaines de division 1</b>
NAC Cleveland (8-11 novembre 2013)
<b>4 Coupes du monde</b>
PÉN no 1 — Gand, Belgique (21-23 février 2014)
PÉN no 1 — Bolzano, Italie (28 février – 2 mars 2014)
PÉN no 2 — Antalya, Turquie (14-16 mars 2014)
PÉN no 3 — Chicago, É.-U. (2-4 mai 2014)
<b>Championnats panaméricains et Championnats du monde</b>
Championnats panaméricains 2014
Championnats du monde 2014

**Nota : Les membres de l'équipe nationale senior A classées parmi les 8 premières au sabre féminin au classement du 17 décembre ont la priorité en ce qui concerne l'inscription aux épreuves PÉN de Coupe du monde. Les places ouvertes dans le cadre du quota seront accordées aux prochaines athlètes admissibles classées.**



## GRILLE DE POINTS DU PHP

Les grilles de points suivantes seront utilisées pour attribuer les points de sélection aux compétitions nationales et internationales de sélection :

### Compétitions canadiennes

Tableau 7

Grille permettant d'attribuer des points de sélection pour les Coupes Canada/Championnats nationaux :		
Classement		Senior
1 <sup>er</sup>		50
2 <sup>e</sup>		45
3 <sup>e</sup>		40
5 <sup>e</sup>		35
6 <sup>e</sup>		30
7 <sup>e</sup>		25
8 <sup>e</sup>		20
9 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	15
13 <sup>e</sup>	16 <sup>e</sup>	8
17 <sup>e</sup>	32 <sup>e</sup>	4

### Coupes nord-américaines

Tableau 8

Grille permettant d'attribuer des points de sélection pour les Coupes nord-américaines :		
Classement		Division 1
1 <sup>er</sup>		200
2 <sup>e</sup>		150
3 <sup>e</sup>		100
5 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	75
9 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	60*
13 <sup>e</sup>	16 <sup>e</sup>	45
17 <sup>e</sup>	24 <sup>e</sup>	35*
25 <sup>e</sup>	32 <sup>e</sup>	25
33 <sup>e</sup>	64 <sup>e</sup>	15

\*Ces points sont seulement accordés si un athlète a remporté un DE pour obtenir ce résultat (c.-à-d. repêchage).

### Coupes du monde/Grand Prix

Tableau 9

Grille permettant d'attribuer des points de sélection pour les Coupes du monde et Grands Prix désignés :		
Classement		Senior
1 <sup>er</sup>		600
2 <sup>e</sup>		500
3 <sup>e</sup>		400
5 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	300
9 <sup>e</sup>	16 <sup>e</sup>	250
17 <sup>e</sup>	32 <sup>e</sup>	200
33 <sup>e</sup>	64 <sup>e</sup>	150
65 <sup>e</sup>	96 <sup>e</sup>	40
Coupes du monde par équipe		
1 <sup>er</sup>	4 <sup>e</sup>	250
5 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	150

**Compétitions satellites FIE et circuit allemand/français** Tableau 10

<b>Grille permettant d'attribuer des points de sélection pour les Compétitions satellites FIE ou les épreuves du circuit allemand/français :</b>		
<b>Classement</b>		<b>Senior</b>
1 <sup>er</sup>		100
2 <sup>e</sup>		80
3 <sup>e</sup>		60
5 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	40
9 <sup>e</sup>	16 <sup>e</sup>	32
17 <sup>e</sup>	32 <sup>e</sup>	16
33 <sup>e</sup>	64 <sup>e</sup>	8

**Championnats panaméricains** Tableau 11

<b>Grille permettant d'attribuer des points de sélection pour les Championnats panaméricains :</b>		
<b>Classement</b>		<b>Senior</b>
1 <sup>er</sup>		300
2 <sup>e</sup>		250
3 <sup>e</sup>		200
5 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	100
9 <sup>e</sup>	16 <sup>e</sup>	50

**Championnats du monde** Tableau 12

<b>Grille permettant d'attribuer des points de sélection pour les Championnats du monde :</b>		
<b>Classement</b>		<b>Senior</b>
1 <sup>er</sup>		800
2 <sup>e</sup>		700
3 <sup>e</sup>		600
5 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	450
9 <sup>e</sup>	16 <sup>e</sup>	300
17 <sup>e</sup>	32 <sup>e</sup>	200
33 <sup>e</sup>	64 <sup>e</sup>	100
65 <sup>e</sup>	128 <sup>e</sup>	50

**NOTA**

- Les points sont attribués dans n'importe quelle compétition seulement si l'athlète est promu à partir de la ronde de poules.
- Les points sont attribués sur la base de la taille des compétitions figurant aux tableaux 8, 10 et 12 (à l'exception des points attribués pour un résultat par équipe au tableau 9) :

- |                            |                  |
|----------------------------|------------------|
| ▪ Plus de 100 compétiteurs | 100 % des points |
| ▪ 75 à 99 compétiteurs     | 75 % des points  |
| ▪ 50 à 74 compétiteurs     | 50 % des points  |
| ▪ 25 à 49 compétiteurs     | 25 % des points  |
| ▪ Moins de 25 compétiteurs | 10 % des points  |



---

### **Mises à jour**

Le classement de sélection du PHP pour chaque arme sera mis à jour sur le site Web de la FCE deux semaines après chaque compétition.

### **PROGRAMMES DES ARMES**

Le calendrier des programmes des armes sera transmis par courriel aux athlètes qui se qualifient et s'inscrivent au PHP de la FCE pour la saison 2013-2014 ainsi qu'à leurs entraîneurs personnels. Ce calendrier inclura les renseignements sur les événements, les dates, les dates limites, les places disponibles et le soutien financier.